

Diagonales : De l'avantage d'être Andorran

11-03-2014

Quel est le plus grand avantage d'être résident andorran ? Ne pas payer de TVA, ni d'impôt sur le revenu : on trouve ce genre de privilèges dans des paradis plus accessibles. Boire et fumer à moitié prix : est-ce vraiment une bonne chose ? Non, le véritable avantage d'être andorran, c'est de relever de la liste des pays en développement ou en transition établie par le National Bureau of Economic Research (NBER), le premier organisme privé de recherche économique aux Etats-Unis.

Le NBER publie de nombreux articles scientifiques. Pour consulter un article in extenso, il faut payer. Sauf si l'on est journaliste, fonctionnaire fédéral américain avec une adresse email en .gov, ou ressortissant de l'un des pays en développement ou en transition figurant sur ladite liste. Celle-ci a été établie en 1999 ! On y trouve aussi bien la Mauritanie et le Cambodge que ces territoires dans la misère que sont Hong Kong, le Liechtenstein... et la principauté d'Andorre. Pour faire valoir ses droits quand on est andorran, il suffit de produire une adresse email en .ad, le domaine andorran. Ensuite, on accède librement à la bibliothèque du NBER, alors qu'en .fr, on doit payer 5\$ par article.

Il faut moins d'une minute pour se créer gratuitement une adresse en .ad. Mais naturellement on ne le fait pas, ce serait malhonnête !

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com